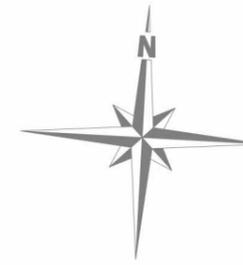


BIZKARRETA PARKEA



Basse Consommation, Haute Solidarité



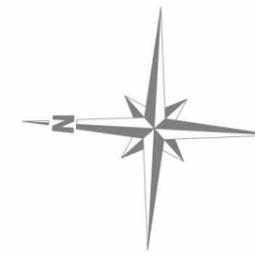
ILOT	A
N° MAISON	A02
TYPE	T4
NOMBRE NIVEAUX	2



REPERAGE

SIGNATURE

BIZKARRETA PARKEA



Basse Consommation, Haute Solidarité



ILOT A
 N° MAISON A02
 TYPE T4
 NOMBRE NIVEAUX 2

SURFACES

ENTRÉE 5.12 m²
 CUISINE 7.80 m²
 WC/S.d.E 4.20 m²
 SÉJOUR 25.06 m²

TOTAL RDC 42.18 m²

PALIER 3.37 m²
 CHAMBRE 1 11.28 m²
 CHAMBRE 2 10.74 m²
 CHAMBRE 3 10.28 m²
 S.d.B. 6.58 m²

TOTAL R+1 42.25 m²

TOTAL SURFACE HABITABLE = 84.43 m²

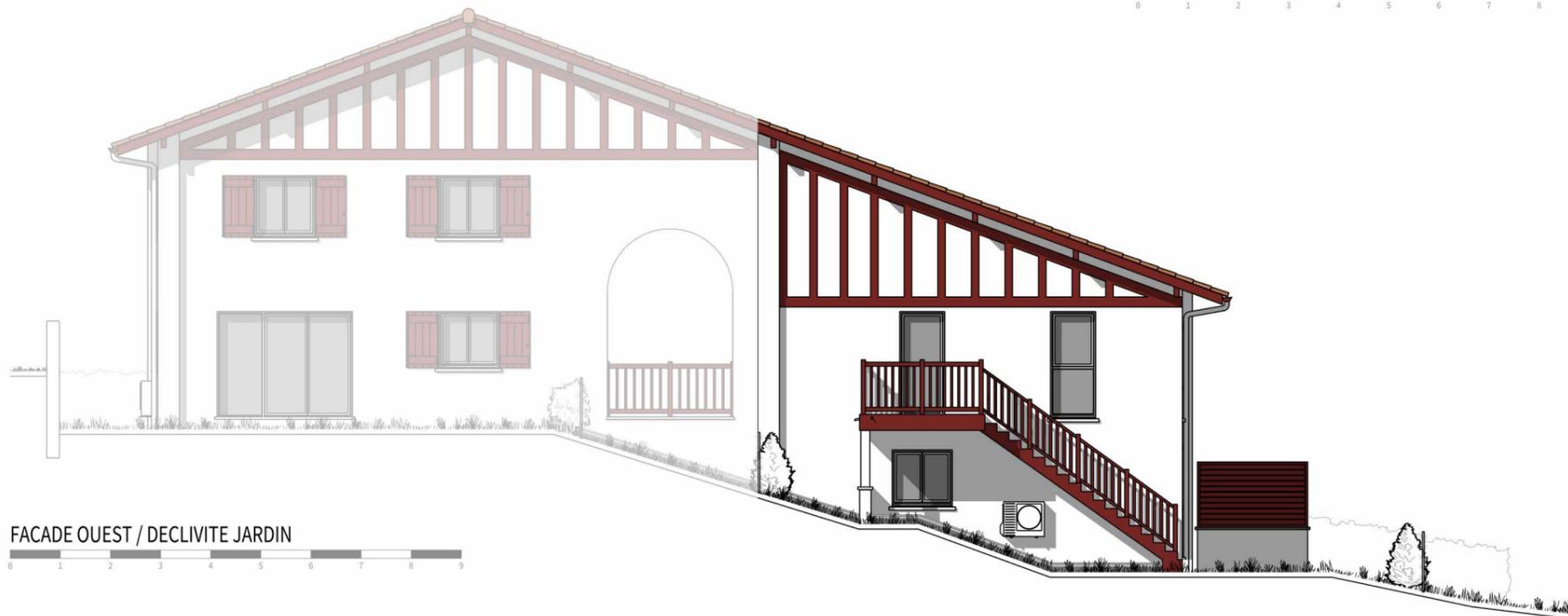
BALCON 4.07 m²
 JARDIN 124.00 m²

SIGNATURE

DATE 07/02/2025
 INDICE 3



PLAN DE MASSE



FACADE OUEST / DECLIVITE JARDIN



Nota: Les côtes et surfaces sont mentionnées à titre indicatif et sont susceptibles de variation dans les tolérances du contrat de réservation. La hauteur sous plafond, sauf indications contraires, est d'environ 2.50 m.
 Les gaines et les soffites sont mentionnés à titre indicatif et sont susceptibles de légères variations ou créations en fonction d'impératifs techniques ou administratifs. L'emplacement des éléments de cuisine et salles d'eau est mentionné à titre indicatif.



BIZKARRETA PARKEA



Basse Consommation, Haute Solidarité



ILOT A
 N° MAISON A02
 TYPE T4
 NOMBRE NIVEAUX 2

SURFACES

ENTRÉE 5.12 m²
 CUISINE 7.80 m²
 WC/S.d.E 4.20 m²
 SÉJOUR 25.06 m²

TOTAL RDC 42.18 m²

PALIER 3.37 m²
 CHAMBRE 1 11.28 m²
 CHAMBRE 2 10.74 m²
 CHAMBRE 3 10.28 m²
 S.d.B. 6.58 m²

TOTAL R+1 42.25 m²

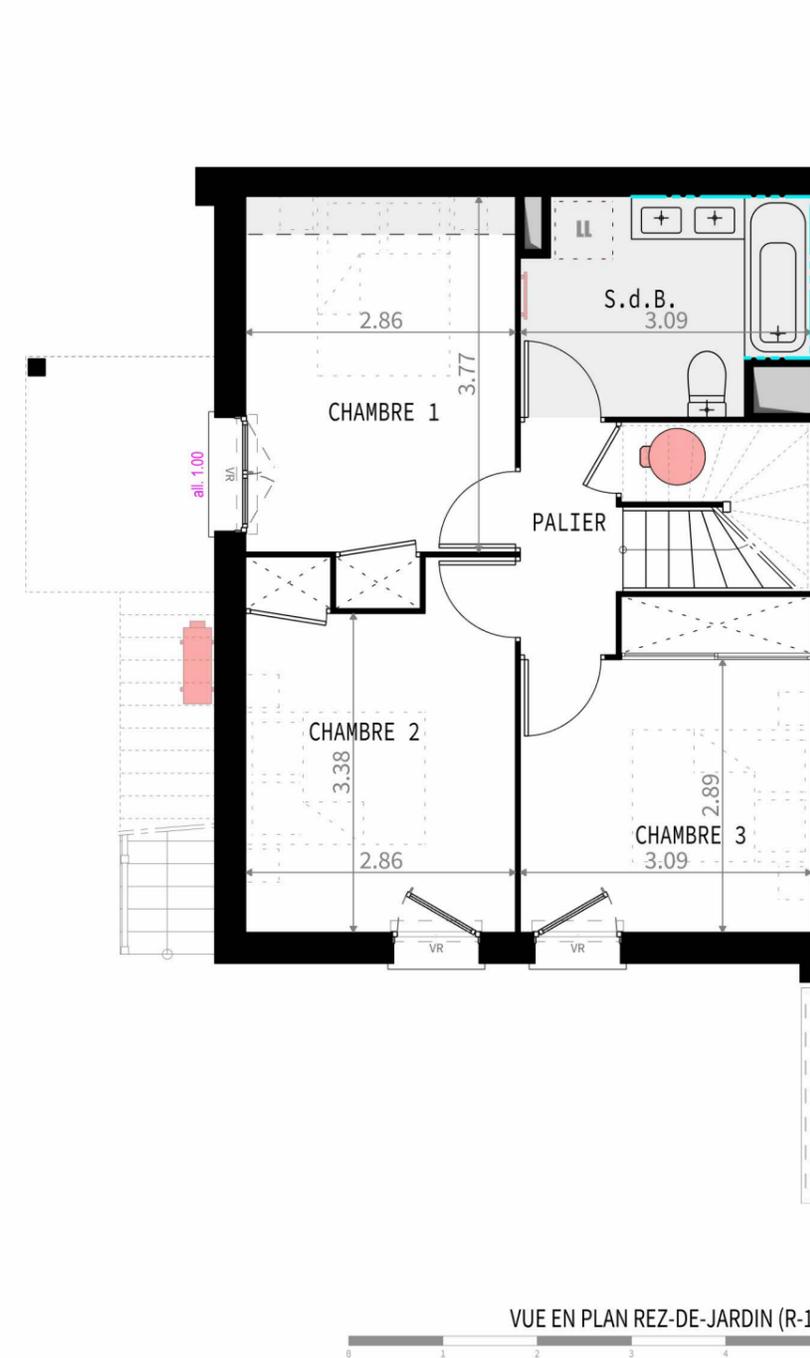
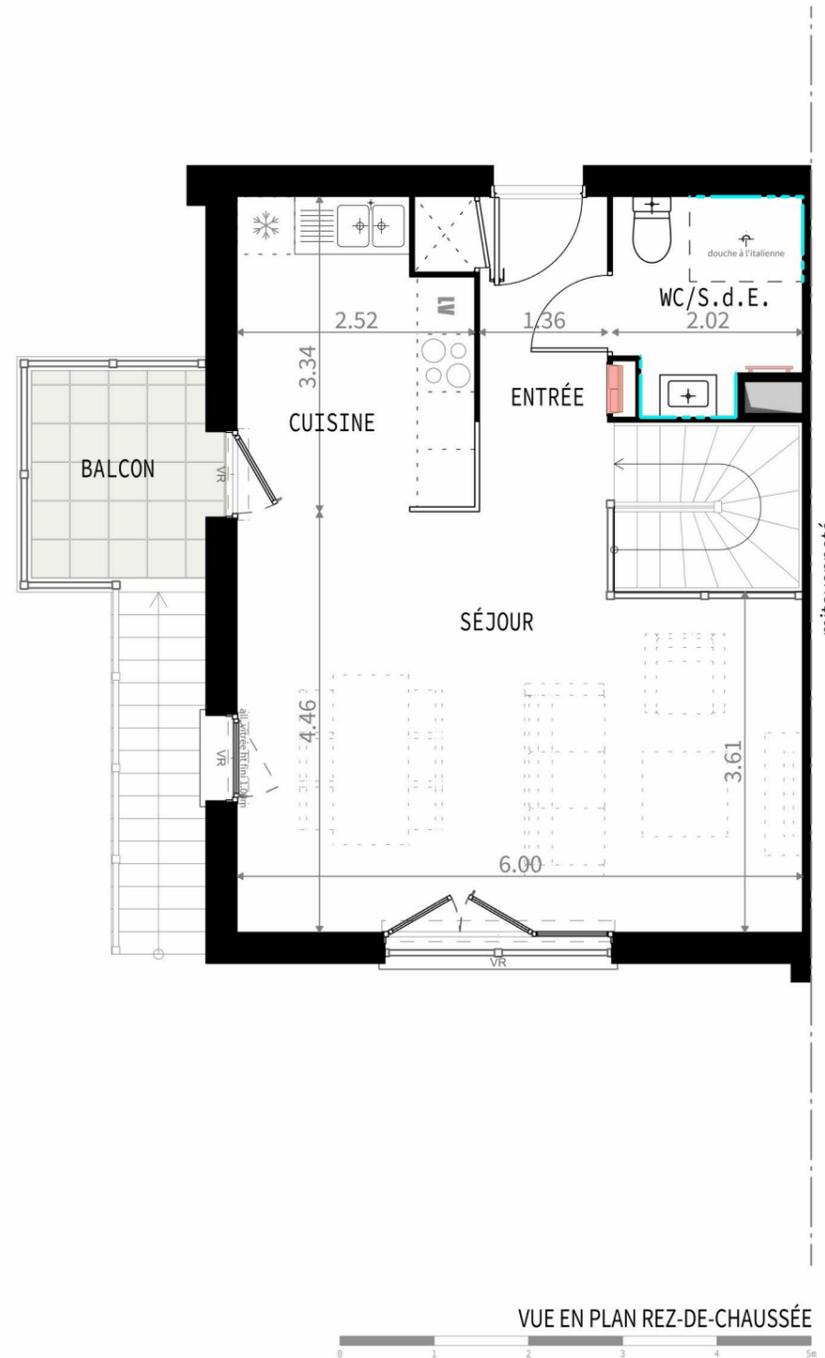
TOTAL SURFACE HABITABLE = 84.43 m²

BALCON 4.07 m²
 JARDIN 124.00 m²

LEGENDE

- Ballon thermodynamique
- Tableau électrique
- Pompe à chaleur
- Sèche-serviette
- Faïence toute hauteur
- Faux-plafond (hsp environ 2.30 m)

SIGNATURE



Nota: Les côtes et surfaces sont mentionnées à titre indicatif et sont susceptibles de variation dans les tolérances du contrat de réservation. La hauteur sous plafond, sauf indications contraires, est d'environ 2.50 m.
 Les gaines et les soffites sont mentionnés à titre indicatif et sont susceptibles de légères variations ou créations en fonction d'impératifs techniques ou administratifs. L'emplacement des éléments de cuisine et salles d'eau est mentionné à titre indicatif.